



# Association des propriétaires du lac Nick

---

## Assemblée Générale Annuelle / *Annual General Meeting*

Samedi, le 6 juillet 2013 à 9 h 30

*Saturday, July 6 2013 at 9:30 AM*

Hôtel de Ville de Bolton-Centre  
858, route Missisquoi, Bolton-Est, Qc.

*Bolton-Centre City Hall  
858, Missisquoi Road, East-Bolton, Qc.*

### 1- Ouverture de l'assemblée et constat du quorum / *Call to order & for Quorum*

09h41

JEAN-GUY LAPRISE, président et membres du CA souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et constate le quorum. Selon nos règlements, le quorum nécessite la présence de 10 membres en règle. Il y a 20 membres en règle présents.

### 2- Nomination du président et secrétaire d'assemblée / *Nomination of a meeting president & secretary*

JEAN-GUY LAPRISE, président du Conseil d'administration demande des propositions en vue de nommer un(e) président(e) et un(e) secrétaire d'assemblée.

On propose que JEAN-GUY LAPRISE agisse comme président d'assemblée et qu'ÈVE VILLENEUVE agisse comme secrétaire d'assemblée. Ces nominations sont proposées, appuyées et adoptées.

Proposé par : Lucy Roy

Appuyé par : Rudy Giordano

Le président d'assemblée élu préside la suite de l'assemblée. Il mentionne les recommandations d'usage concernant la bonne marche et le déroulement de l'assemblée. Il mentionne que les interventions des membres doit se faire dans l'ordre soit demander la parole, se lever et s'identifier avant toute intervention. De plus, il est important qu'une seule personne ait la parole à tout moment.

La secrétaire élue verra à noter le procès verbal de l'assemblée.

### 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour / *Approval of the agenda*

Le président d'assemblée fait lecture de l'ordre du jour.

Le président d'assemblée demande si des personnes ont quelque chose à ajouter au point 12 : Affaires Nouvelles – Varia de l'ordre du jour.

S/O – seront discutées plus tard, lorsque nous arriverons au point 12.

Le président d'assemblée demande alors une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour, cette proposition devra être appuyée et adoptée.

Proposé par : Josée St-Amand Appuyé par : Marie-Claire Junet



# Association des propriétaires du lac Nick

---

## **4- Adoption du PV de l'AGA du 7 juillet 2012 / Approval of Minutes for the AGA of July 7<sup>th</sup> 2012**

Le président d'assemblée demande à la secrétaire ÈVE VILLENEUVE de faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2012.

Il demande si quelqu'un a des commentaires concernant le procès-verbal. Il demande ensuite une proposition pour l'adoption du procès-verbal.

Cette proposition devra être appuyée et adoptée seulement par des membres qui étaient présents à cette assemblée de juillet 2012.

Commentaire de Jean Noreau : très bon compte rendu.

Commentaire de Réjean Beauchemin : rayer la vidange du ruisseau 4 qui n'a pas eu lieu.

Proposé par : Fernand Sylvestre

Appuyé par : Réjean Beauchemin

## **5- Rapport du président / President's Review**

09h59 – remise du compte-rendu à l'assistance.

JEAN-GUY LAPRISE présente son rapport pour l'année 2012-13 à titre de président du Conseil d'administration de l'APLN.

Il demande s'il y a des questions.

Le président d'assemblée demande ensuite une proposition pour son adoption, cette proposition devra être appuyée et adoptée.

Proposé par : Marie-Claire Junet

Appuyé par : Jean Noreau

## **6- Rapport financier pour l'exercice comptable 2012-13/ Financial Report for the fiscal year 2012-13**

Le président d'assemblée demande à FRANCINE ONRAET, trésorière de l'APLN, de présenter le rapport financier 2012-13.

FRANCINE ONRAET fait lecture de son rapport et à la ventilation des divers codes des dépenses. Elle demande s'il y a des questions. Elle invite ensuite la vérificatrice DIANE THIBODEAU de faire rapport sur la vérification et de commenter le rapport.

Madame Thibodeau confirme avoir vérifié les comptes et toute concorde avec le rapport de madame Onraet.

Question de Jean Noreau : qu'est-ce que les droits d'enregistrement? Ce sont les enregistrements auprès du gouvernement, du RAPPEL et du site WEB.

Le président d'assemblée demande ensuite une proposition pour l'adoption du rapport financier 2012-13.

Cette proposition devra être appuyée et adoptée.

Proposé par : Fernand Sylvestre



# Association des propriétaires du lac Nick

---

Appuyé par : Rudy Giordano

Approuvée à l'unanimité.

Le président en profite pour féliciter et remercier la trésorière et la vérificatrice pour le travail accompli.

## **7- Rapport du Comité de l'Environnement / *The Environment Committee's Report***

Le président d'assemblée demande à JOSÉE ST-AMAND, présidente du Comité d'Environnement de bien vouloir présenter son rapport.

JOSÉE ST-AMAND présente le rapport des activités du comité pour 2012-13. Elle présente aussi un aperçu des propositions pour l'année 2013-14.

Une présentation a été faite ayant pour objectifs de nous sensibiliser au phénomène de l'érosion, de nous parler de l'état du vieillissement du lac, de ce qui est mesuré et surveillé, des travaux effectués en 2012, du plan d'action de 2013 et de la présentation du comité.

Le président d'assemblée demande s'il y a des questions.

Jean Noreau :

Belle présentation. Peut-on segmenter encore plus? Envisager d'avoir des boyaux percés ([www.étant.ca](http://www.étant.ca)). Apparemment, très efficace. Un corridor est fait pour l'installation des boyaux afin de diminuer la suspension. Ça permet de faire une « respiration artificielle » au lac (plage), localement.

Josée mentionne qu'il y a +/- 3 mètres de suspension et que la priorité est de stopper la sédimentation. Elle encourage les propriétaires à se réunir car ça touche les gens locaux (propriétaires près du lac).

Marie Fréchette (APBLN) mentionne qu'elle a des tuyaux et trouve que ça fonctionne plus ou moins. Peut-être parce qu'ils ne sont que deux propriétaires qui en ont. Le système d'oxygénation est donc à petite dose.

Michel Picotte mentionne que les bassins aérés ne créent pas d'odeur. En vingt ans, la municipalité n'a pas eu à faire vider le bassin car tout se détruit.

Josée mentionne qu'il faut auparavant gérer en amont pour éviter les déchargements dans les lacs tributaires.

Le président d'assemblée demande ensuite une proposition pour son adoption, cette proposition devra être appuyée et adoptée.

Proposé par : Fernand Sylvestre

Appuyé par : Francine Onraet

## **8- Présentation du site Web de l'APLN / *Introducing the Association's WEB site***

PATRICE RIOUX présente le nouveau site Web de l'APLN. Ce site sera en constante évolution et sera mis à jour afin d'y ajouter les nouveautés qui se présentent.

Il y a explication de Patrice du nouveau site et remerciements de Jean-Guy Laprise pour le travail formidable.



# Association des propriétaires du lac Nick

## 9- Les activités sociales pour 2013-14 / The social activities for 2013-14

Le président demande à Patrice de démarrer le diaporama des activités pour 2013-14. Pendant que les invitations des activités défilent sur l'écran, le président en fait la description et donne les explications pertinentes pour chacune d'elles.

Il est à noter que s'il y a pluie, la journée est remise au lendemain.

- BBQ 2013 en juillet. \$2.00 pour les membres et \$5.00 pour les non membres.
- Blé d'Inde le 31 août à 14h00. Gratuit pour les membres, \$5.00 pour les non membres et \$2.00 pour les enfants.
- Vin/fromage et pommes le 28 septembre à 13h00. \$5.00 pour les membres.
- Fête des neiges aura lieu en février ou mars 2014.

## 10- Élections au Conseil d'administration / Election at the Board of Directors

Le président d'assemblée demande des propositions pour élire un président et un secrétaire d'élection.

Afin d'accélérer les choses, quelqu'un peut proposer de garder le président et la secrétaire d'assemblée comme président et secrétaire d'élection.

Le président d'assemblée demande si quelqu'un désire formuler la proposition.

Proposé par : Lucie Roy

Appuyé par : Fernand Sylvestre

Après avoir été appuyée, la proposition est adoptée

Le Conseil d'administration 2012-13 comptait 9 membres à l'origine, mais M. BRUNO BÉLANGER a décliné sa nomination. Le CA doit normalement compter un minimum de 7 membres. Aujourd'hui 6 postes viennent à échéance soit ceux de Jean-Guy Laprise, Yvette Lavoie, Ève Villeneuve, Francine Onraet, Réjean Beauchemin et Rudy Giordano.

Il reste aujourd'hui 2 membres du CA en poste pour une autre année soit : Patrice Rioux et Serge Pépin.

Il y a donc aujourd'hui 5 ou 6 postes à combler. Il est préférable d'avoir 8 membres sur le conseil d'administration pour une question de quorum. Celui-ci devant être la moitié des membres, le quorum se situe donc à 4 membres.

Le président d'élection reçoit maintenant les propositions de mise en candidature.

**Candidatures**                      **Proposé**                      **Appuyé**                      **Accepté**

CANDIDATURES	PROPOSÉ	APPUYÉ	ACCEPTATION
Ann Oliver	Patrice Rioux	Fernand Sylvestre	Oui
Yvette Lavoie	Désire renouveler		Oui
Jean-Guy Laprise	Désire renouveler		Oui
Ève Villeneuve	Ne désire pas renouveler		Non
Francine Onraet	Désire renouveler		Oui
Réjean Beauchemin	Désire renouveler		Oui



# Association des propriétaires du lac Nick

Rudy Giordano	Désire renouveler		Oui
Louise Lafond	Lucie Roy		Non
Marie-Claire Junet	Francine Onraet		Non, pas dans l'immédiat
Nathalie Letendre	Réjean Beauchemin		Non mais est maître courriel pour l'APLN

Le président d'élection demande maintenant à chaque personne proposée de se lever à tour de rôle pour déclarer si elles acceptent leur mise en candidature.

Tous élus par acclamation.

## 11- Nomination du vérificateur / Appointment of Auditor

Le président d'assemblée demande une proposition pour la nomination d'un vérificateur pour l'année 2013/14.

Proposé par : Francine Onraet de nommer Diane Thibodeau comme vérificateur

Appuyé par : Fernand Sylvestre

Le président d'assemblée demande à Diane Thibodeau si elle accepte. Diane accepte et Jean-Guy la félicite pour sa nomination.

## 12- Affaires nouvelles - Varia / New Business - Various

Les affaires nouvelles, s'il y en a, sont ensuite traitées et les propositions, s'il y en a, sont faites, appuyées et adoptées.

François Paré fait une motion de reconnaissance pour services rendus à Ève Villeneuve.

Proposé par : François Paré Secondé par : Léo Durette

Léo Durette demande quel est l'âge pour être un enfant? Pour l'APLN, est considéré un enfant entre l'âge de 5 à 14 ans.

Monsieur Picotte mentionne que l'identification des rues dans la montagne est un problème. Rudy Giordano mentionne qu'une lettre signée par messieurs Plante et Robitaille (inspecteur pompier Austin) a été envoyée à Marie-Claire Guériff. Légalement, ce sont des rues privées, donc la Ville ne peut changer la signalisation et charger MCG. Elle a un délai de 60 jours pour remédier à la situation. Vérifier auprès de la Ville de Bolton si nous avons des questions.

Jean-Guy Laprise parle de raviver le comité « Nommons nos routes ». Rudy mentionne que c'est maintenant une question sécuritaire.

François Paré parle de surveillance de quartier. Des pancartes faites par M. Kaiser ont été détruites en moins de 12 mois. Des gens indésirables détruisent et « dumpent » leur déchets.

Sylvain Giasson souligne le problème de bruit suite à la location de chalets. La municipalité ne permet pas l'hôtellerie. C'est correct pour la location à long terme mais pas si c'est pour 31 jours et moins. Il essaiera de collecter des preuves. Rudy Giordano l'aviser que s'il y a trop de bruit, il doit communiquer avec la Sûreté du Québec.

Jean-Guy Laprise mentionne la question de Monsieur Véronneau que nous avons reçu par courriel, à savoir le contrôle de la plage. Ce n'est pas simple, c'est une question de civisme et tous les propriétaires doivent s'impliquer. Jean Noreau demande s'il ne serait pas plus simple d'avoir une carte mentionnant que nous avons le droit d'accéder à la plage. Jean-Guy soumet le problème du contrôle de la carte.



# Association des propriétaires du lac Nick

---

Josée St-Amand souligne que notre plage ressemble à une plage publique avec location de bateaux. Elle ajoute qu'il faudrait rendre la plage plus privée et non accessible à tous (ex : mettre des arbres vis-à-vis des bateaux pour cacher l'accès de la route). Rudy Giordano indique qu'il faudrait plutôt indiquer « domaine privé ». Josée mentionne que c'est l'ensemble (les pancartes, l'intimité et les propriétaires) qui permettra d'atteindre le but. Ann Oliver propose de réactiver le sous-comité pour la plage afin d'étudier la question.

Proposé par : Ann Oliver    Secondé par : Francine Onraet

## 13- Levée de l'assemblée / Meeting Adjournment

Le président d'assemblée constate que l'ordre du jour est épuisé et déclare la levée de l'assemblée.  
Il est 11h40.